CCP Création d'une formation interne

PROMEO

Ressources Humaines - RSE

29/10/2025

Public et prérequis

Toute personne (salarié d'entreprise, demandeur d'emploi...)

Souhaiter se professionnaliser dans la conception de formation interne et se certifier afin d'avoir une activité complémentaire de création d'une action ou de modules de formation en interne en complément de son emploi, ou d'évoluer à un emploi de concepteur pédagogique

Les objectifs

Concevoir les supports pédagogiques

Créer les actions d'évaluation et leurs conditions de mise en œuvre Accompagner et superviser les formateurs dans le processus de formation Contribuer à l'amélioration continue des modules de formation créés

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, et de mises en situation

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

CCP Création d'une formation interne

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires

Multiples cas pratiques, mises en situations et jeux de rôles à partir d'exercices concrets

Outils et documents types

Contenu de la formation

Conception de supports pédagogiques

Analyser la commande de prestation de formation et formaliser un programme de formation (objectif, finalité, durée...)

Préparer la séance de formation, le déroulé et la progression pédagogique Sélectionner les modalités pédagogiques

Créer et déterminer les outils et modalités d'évaluation favorisant les mises en situation professionnelle

Elaborer des supports de formation visuels.

Création d'actions d'évaluation et conditions de mise en œuvre

Concevoir des supports d'évaluation

Organiser les conditions des actions d'évaluation selon des critères prédéfinis.

RÉFÉRENCE

RHRS0025

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours / 35 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE

UIMM

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- · Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Accompagnement et supervision des formateurs dans le processus de formation

Préparer les séances de formation

Utiliser et transmettre les techniques d'animation pédagogique adaptées à la formation

Mobiliser les formateurs internes et faciliter leur appropriation des outils et du contenu de la formation

Mesurer les acquis des participants « formateurs » et contribuer à leur autonomie (transfert en situation de travail, déploiement d'une action de formation en milieu de travail...).

Contribution à l'amélioration continue des modules de formation créés

Réaliser un bilan des actions de formation

Participer à l'établissement des indicateurs et renseigner les données contribuant à l'amélioration continue

Analyser les indicateurs internes et proposer des pistes d'amélioration en fonction des résultats

Proposer des pistes d'amélioration à partir d'une veille externe régulière (pédagogique, technique, juridique...).

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

L'évaluation finale sera réalisée comme suit : Observation en situation de travail ou au travers d'une mise en situation, entretien avec le jury (questionnements avec apport d'éléments de preuve)

La formation est validée par une Certification de Compétences Professionnelles Interbranches "CCPI 2016 0016".

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75